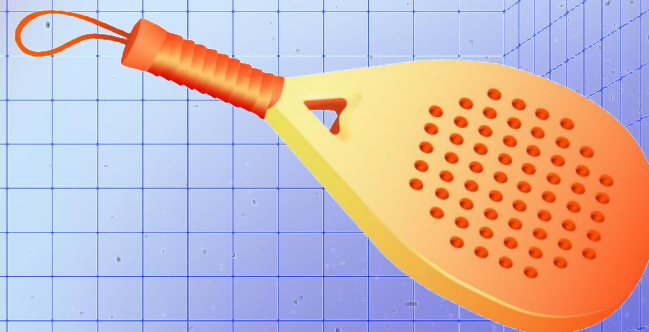
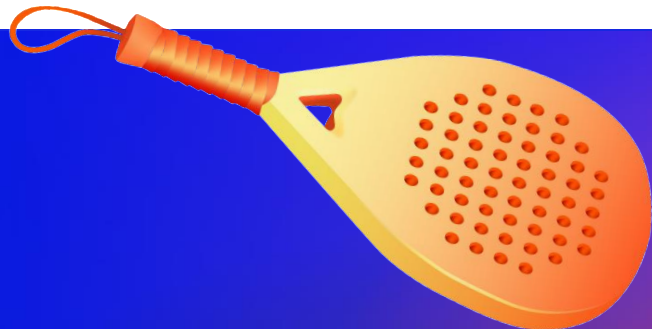




LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL 2027



PUBLICATION – JUILLET 2026



CHAPITRE V. LES CHAMPIONNATS PAR EQUIPES



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U12

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



Les règles de participation

- Les Championnats de France interligues Jeunes 2027 comportent une seule épreuve U12 : chaque équipe de Ligue étant composée de 2 paires garçons + 1 paire filles.
- Les championnats de France Interligues U12 2027 sont ouverts aux joueuses et joueurs :
 - Des catégories d'âge 9 à 12 ans (nés entre 2015 et 2018 inclus), et de nationalité française ;
 - Licenciés à la FFT et rattachés à un Club de Padel de la Ligue considérée au plus tard le jour de la compétition.
- Les Championnats de France Interligues Jeunes U12 se déroulent lors d'une seule phase (du 21 au 23 août 2027 au CNE de Vichy (ARA), et la formule sportive sera déterminée en fonction du nombre total d'équipes de ligues inscrites.

La composition des équipes

➤ Chaque équipe est composée de :

- 4 garçons minimum
- 2 filles minimum,
- Et de 9 joueurs/ses maximum.

(* *rappel : interdiction pour un jeune né en 2019 ou après de participer à une compétition FFT*)

- Une première liste, *non définitive*, sera transmise à la Direction Padel, au plus tard le vendredi 18 juin 2027.
- La liste définitive des joueurs/ses (maximum 9), sera transmise au Juge-Arbitre de la Compétition la veille de la Compétition.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible).
- A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

LES INTERLIGUES U12



Les capitaines et leurs rôles

- Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine (Possibilité de choisir également un capitaine adjoint), désigné par la Ligue.
Ils devront être licencié(e)s à la FFT (**licence Club ou Web**) au plus tard le jour de la compétition, mais il n'est pas obligatoire qu'ils soient licenciés dans la même ligue que les joueurs qu'ils encadrent.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste définitive et arrêtée au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

L'aspect sportif

- Tous les matchs se jouent au Format A2 (3 sets à 6 jeux, avec point décisif).
- L'ordre des parties sera tiré au sort pour chaque rencontre.
- Lors d'une rencontre, dès que la composition d'équipe a été transmise au Juge-Arbitre, aucun remplacement de joueurs n'est dès lors autorisé pour cette rencontre.
Si, pour des raisons de santé, une paire déclare WO lors d'une partie, le score attribué pour celle-ci sera de 6/0 6/0 mais la rencontre aura tout de même lieu avec les deux autres matchs restants. Idem si 2 paires doivent déclarer forfait.

Etats des résultats et classement

- A l'issue des Championnats, le Juge-Arbitre Padel saisit les résultats dans l'application fédérale, en ordonnant toutes les équipes ayant participé de 1 à N.
- *Seuls les joueurs ayant pris part à au moins une rencontre, pourront bénéficier de points.* Ces points seront déterminés par la position de leur équipe à l'issue de la compétition. Le nombre de joueurs pouvant bénéficier de points peut donc être un nombre impair, et dans la limite de 9.
- Si la compétition se déroule sous forme de poules, le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
 - 2 points par rencontre gagnée
 - 1 point par rencontre perdue
 - -1 point en cas de rencontre perdue par disqualification (scores forfaitaires)
 - -2 points en cas de rencontre perdu par WO (scores forfaitaires)
- En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :
 - De la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Ensuite, en cas de nouvelle égalité par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, aux seuls résultats des parties ayant opposé les équipes à départager.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U12



CHTS DE FRANCE INTERLIGUES JEUNES U12

Dates et lieu	21 au 23 août au CNE de Vichy (ARA)
Nombre de Pistes (Couvertes ou Extérieures)	8 minimum
Homologation (par la FFT)	P 100
Juge-Arbitrage	JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Désignés et indemnisés par la FFT
Formule	A définir en fonction du nombre d'équipes
Format de jeu	A2
Balles	3 balles neuves / match, fournies par la FFT
Kinésithérapeute(s)	2 kinés fournis par le club ou ligue, mais pris en charge par la FFT.
Médecin	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Médailles & trophées fournis par la FFT
Transport & Hébergement	A la charge des Ligues / Le Club devra fournir des coordonnées d'hôtel à proximité (tarif négocié de préférence)
Restauration au Club (payante)	A la charge des Ligues
Soirée (dîner)	Non
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés)
Indemnité forfaitaire, PAR LIGUE, et dans la limite de 10 personnes maximum, versée directement par la FFT à LA LIGUE participante	TRANSPORT: Métropole: (Dist. Km A/R Ligue - Site de la Compétition x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 € (Pour 10 personnes MAXIMUM, inscrites sur la Fiche Equipe)
	+ INDEMNITE FORFAITAIRE : 150€ / personne (Pour 10 personnes MAXIMUM, inscrites sur la Fiche Equipe)
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



- Tous les clubs disposant au minimum d'une piste de Padel homologuée déclarée dans la Base Administrative fédérale à la date limite d'inscription fixée par l'Organisateur, peuvent participer aux Championnats de France Interclubs Seniors.
- Les Comités et les Ligues ne sont pas considérés comme des Clubs et ne peuvent donc pas participer aux Championnats de France Interclubs.
- Deux Championnats de France Interclubs sont organisés en 2027 :
 - Un Championnat de France Interclubs Seniors Dames,
 - Un Championnat de France Interclubs Seniors Messieurs.
- Chaque Championnat de France, Dames et Messieurs, comprend :
 - Des Divisions Régionales 1, organisées par chacune des Ligues, qualificatives aux Conférences Interrégionales ;
 - Des Conférences Interrégionales qualificatives à la Division Nationale 2
 - Les Conférences Est regroupent les ligues : HDF / IDF / GDE / BFC / ARA / PCA / COR / NCL / GYA
 - Les Conférences Ouest regroupent les ligues : NOR / BRE / PDL / CVL / NVA / OCC / MAR / GUA / REU
 - La Division Nationale 2, qualificative pour la Division Nationale 1
 - La Division Nationale 1, délivrant le titre de « Champion de France Interclubs Seniors », Dames et Messieurs.
- Chaque Ligue est libre de son organisation et peut proposer des Championnats régionaux avec une ou plusieurs divisions, que l'on nommera alors : Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3 etc.
- De même, les Comités peuvent proposer des Championnats départementaux avec une ou plusieurs divisions par département, que l'on nommera : Départementale 1, Départementale 2 etc.

1 club ne peut avoir qu'une seule équipe par division, participante en N1, N2 ou en **Conférences Interrégionales** sur la même année sportive (**attention, une équipe pourra participer à une Conférence Interrégionale sous réserve que cette équipe, à la suite des résultats des équipes supérieures du Club, puisse accéder à la Division Nationale 2 l'année sportive suivante.**)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les capitaines et leurs rôles

- Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine (possibilité de choisir également un capitaine adjoint)
Ils devront être rattachés au 31 décembre de la saison sportive en cours, ainsi qu'au moment de la compétition, au club de Padel qu'ils représentent. (Cf RS FFT)
- Ils peuvent donc ne pas figurer sur la Fiche Equipe transmise par le Club en amont de la Compétition. Ils se présenteront au Juge-Arbitre avant le début de la rencontre (avec pièce d'identité, licence 2027 ainsi que la preuve de leur rattachement disponible dans leur espace Tenup.)
- Un club peut inscrire les mêmes capitaines et capitaines adjoints pour différentes équipes (masculines et/ou féminines), le coaching étant autorisé aux différents temps de repos au cours d'un match.
- Le capitaine ou le capitaine adjoint peut officier, à tour de rôle, au cours d'une même partie, mais ne peut en aucun cas coacher simultanément. Le coaching ne peut se faire que pendant les temps de repos.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat et les paires sont ordonnées librement, en ne tenant pas compte du poids des joueurs.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Nationale 1 Messieurs => 29 au 31 Janvier 2027

- Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en **P2000**.
- **Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances, Tableau à départ en ligne à partir des 1/8^{èmes} de finale puis :**
 - => TMC à 8 pour les équipes 1/4 de finalistes.
 - => Rencontres de classement disputées sous la forme de 2 poules de 4 équipes pour les perdants des 1/8^{ème} de finale (Une poule avec les équipes perdantes de la partie haute du TF et une poule avec les équipes perdantes de la partie basse du TF)
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- Les 2 Clubs, 4^e des poules, donc classés 15^{ème} et 16^{ème} descendent en Nationale 2 – 2028

Nationale 1 Dames => 29 au 31 Janvier 2027

- Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en **P2000**
- **Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des ¼ de finale de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 8 à l'issue de la compétition**
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- Le Club, classé 8^{ème} descend en Nationale 2 – 2028

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Clubs de la Nationale 1 => 29 au 31 Janvier 2027
PALATIUM Sport & Life (GDE)

NATIONALE 1 DAMES

	CLUBS
1	TC CHAMBERY (IDF)
2	BIG PADEL (NVA)
3	LESIGNY USC (IDF)
4	PADEL SHOT CAEN (NOR)
5	STADE TOULOUSAIN (OCC)
6	TC BANDOL (PCA)
7	TC NICE GIORDAN (PCA)
8	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS (OCC)

NATIONALE 1 MESSIEURS

	CLUBS
1	ALL IN PADEL 69 1 (ARA)
2	ALL IN PADEL SPORTS ARENA (PCA)
3	BIG PADEL 1 (NVA)
4	CASA PADEL 1 (IDF)
5	HAUTS DE NÎMES 1 (OCC)
6	LA BANDEJA (OCC)
7	PADEL CAMPUS ARENA (HDF)
8	TENNIS CLUB DES LOGES SAINT GERMAIN EN LAYE (IDF)
9	PADEL HORIZON (IDF)
10	PADEL TOUCH BASSIN D'ARCACHON (NVA)
11	SETE PADEL CLUB 1 (OCC)
12	WINWIN PADEL CABRIES (PCA)
13	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS 1 (OCC)
14	TOULOUSE PADEL CLUB (OCC)
15	ESPRIT PADEL (ARA)
16	4 PADEL STRASBOURG (GDE)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



La fiche équipe : Nationale 1

- Nous demandons au capitaine d'équipe, non joueur - ou joueur et qui devra être également licencié dans le club ou rattaché au club de Padel qu'il représente au 31 décembre de l'année sportive en cours, de bien vouloir remplir sa Fiche Equipe dans ADOC au plus tard le vendredi 15 janvier 2027 à 18h afin que le travail de contrôle des statuts des joueurs et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
- Pour les Equipes MESSIEURS, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **vendredi 29 janvier 2027 à 8h30**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
- Pour les Equipes DAMES, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **samedi 30 janvier 2027 à 8h**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée
- Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit **vendredi 29 janvier 2027 à 8h30** pour les Messieurs et **le samedi 30 janvier – 8h** pour les Dames, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourront prendre part à la Compétition.
- Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas un besoin impératif d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs, pourront se présenter directement pour une rencontre (Cf. Règlement ci-après).
- Pour les Championnats de France Nationale 1 - 2027, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la « Fiche Equipe » comportant 8 joueurs maximum.
- Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette liste.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Le tirage au sort des tableaux : Nationale 1

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes
- Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition, donc celui de janvier 2027.
- Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de sa Fiche Equipe et présents lors de la clôture des listes.

Tableau Dames : Le tirage au sort aura lieu, au Club, **le samedi 30 janvier 2027 à 8h15.**

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 3 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau

Tableau Messieurs : Le tirage au sort aura lieu, au Club, **le vendredi 29 janvier 2027 à 9h.**

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 4 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8 / 9 à 16
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau
 - Les équipes classées de 9 à 16 sont ensuite positionnées par tirage au sort au 1er tour du Tableau, de haut en bas.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les rencontres : Nationale 1

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint.
- Les paires peuvent être composées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition). Et toute équipe incomplète, donc 6 joueurs,
- Le début des rencontres est fixé à :
 - Vendredi 29 janvier 2027 :
 - 1/8èmes de finale Messieurs à 10h
 - 1/4 de finale Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs à 14h (pas avant)
 - Samedi 30 janvier 2027 :
 - 1/4 de finale Dames à 9h, et rencontres de Classement Messieurs à 9h
 - 1/2 finales Dames & Messieurs et rencontres de classement à 13h (pas avant)
 - Dimanche 31 janvier 2027 :
 - Rencontres de classement Dames & Messieurs à 9h
 - Finales, Dames & Messieurs, à 10h.
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les rencontres : Nationale 1

- Si une paire est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. Le match n'aura pas lieu, mais la rencontre se poursuivra selon l'ordre des matchs déterminé par le tirage au sort au début de la Compétition.
- Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu. **Attention, la paire du match 3 devra quand même se présenter au bureau des juges arbitres. Dans le cas contraire, un forfait de l'équipe complète peut être déclaré.**
- Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3ème et dernier match alors que le score est acquis, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, si une paire est modifiée, les 2 joueurs de la paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points.
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer : le score de la rencontre reste à 2/0. Les 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs titulaires souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



L'ordre des matchs : Nationale 1

- Chaque rencontre comportera 3 matchs, qui seront indiqués et se joueront de la manière suivante : Match N°1, puis Match N°2, puis Match N°3.
- Le Capitaine d'équipe composera donc ses 3 paires parmi sa liste de joueurs, sans devoir tenir compte du Classement FFT.
Ainsi, le poids de la paire disputant le Match N°1 peut être, par exemple, plus élevé que le poids de la paire qui disputera le 3^{ème} et dernier match.
Le Capitaine d'équipe établit ainsi sa composition d'équipe comme il l'entend, parmi sa liste de joueurs.
3 parties vont se succéder
- Chaque rencontre se déroulera sur une et même piste, avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du vendredi matin, et celle du vendredi après-midi ou encore celle du samedi matin, et celle du samedi après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi (application du temps de repos réglementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Classement et distribution des points : Nationale 1

- La compétition sera valorisée en **P 2000** : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre (titulaires) et ayant effectivement pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et de 1 à 16 pour les Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. Barème P 2000 Nationale 1).
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Programmation prévisionnelle : Nationale 1

- En bleu les rencontres Messieurs
- En rose les rencontres Dames

Vendredi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
10H	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1		
Suivi de	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2		
Suivi de	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3		
Pas avant 14H	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B		
Suivi de	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B		
Suivi de	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B		
Samedi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
9H	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	5-8e M1	5-8e M1	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	5-8e M2	5-8e M2	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	5-8e M3	5-8e M3	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Pas avant 13H	1/2 M1	1/2 M1	1/2 M1	1/2 M1	5-8e M1	5-8e M1	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/2 M2	1/2 M2	1/2 M2	1/2 M2	5-8e M2	5-8e M2	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/2 M3	1/2 M3	1/2 M3	1/2 M3	5-8e M3	5-8e M3	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Dimanche	1	2	3	4	5	6	7	8		
10H	F M1	F M1	3-4e M1	3-4e M1	5-6e M1	7-8e M1	5-6e M1	7-8e M1	9H	
Suivi de	F M2	F M2	3-4e M2	3-4e M2	5-6e M2	7-8e M2	5-6e M2	7-8e M2	Suivi de	
Suivi de	F M3	F M3	3-4e M3	3-4e M3	5-6e M3	7-8e M3	5-6e M3	7-8e M3	Suivi de	

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Nationale 2 Messieurs => Du 5 au 7 mars 2027

- Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en **P 1500**
- Les clubs vainqueurs et finalistes accèdent à la Nationale 1 (A condition, que ces clubs-là ne possèdent pas une équipe en Nationale 1. Si c'est le cas, nous repêcherons le club classé 3e, et ainsi de suite.)
- **Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances, Tableau à départ en ligne à partir des 1/8^{èmes} de finale puis :**
 - => TMC à 8 pour les équipes 1/4 de finaliste**
 - => Rencontres de classement disputées sous la forme de 2 poules de 4 équipes pour les perdants des 1/8^{ème} de finale ; (Une poule avec les équipes perdantes de la partie haute du TF et une poule avec les équipes perdantes de la partie basse du TF)**
- Les 4 Clubs, 3^e et 4^e des poules, donc classés 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} descendent en Régionale 1 – 2028
- La Nationale 2 Messieurs se jouera dans le club **A PADEL à Thuir (OCC)**

Nationale 2 Dames => Du 5 au 7 mars 2027

- Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en **P 1500**
- Le club vainqueur accède à la Nationale 1 (A condition, que ce club-là ne possède pas une équipe en Nationale 1. Si c'est le cas, nous repêcherons le club classé 2e, et ainsi de suite.)
- Les 2 Clubs, classés 7^{ème} et 8^{ème} descendent en Régionale 1 – 2028
- La Nationale 2 Dames se jouera dans le club **A PADEL à Thuir (OCC)**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Clubs de la Nationale 2 => Du 5 au 7 mars 2027
A PADEL à THUIR (OCC)

NATIONALE 2 DAMES

	CLUBS
1	ALL IN PADEL 69 (ARA)
2	CENTRAL SPORT CLUB SAINT JEAN DE LUZ (NVA)
3	TC BOULOGNE SUR MER (HDF)
4	PADEL CLUB LE MAS (OCC)
5	HERMITAGE ACADEMY TENNIS (REU)
6	P3 BY MARINA (PCA)
7	4 PADEL ORLEANS-FLEURY (PDL)
8	HAUTS DE NÎMES PADEL (OCC)

NATIONALE 2 MESSIEURS

	CLUBS
1	A.S.A. VAUZELLES (BFC)
2	ASSOCIATION PADEL DE LA BULLE (CVL)
3	V. INDOMITUS PADEL (PCA)
4	PADEL CLUB AGEN (NVA)
5	LAGARDERE PARIS RACING (IDF)
6	PADELSHOT SAINT ETIENNE (ARA)
7	ALL IN PADEL 69 2 (ARA)
8	TSB VALENCIENNES (HDF)
9	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS 2 (OCC)
10	LET PADEL (CVL)
11	LA PALA ANGERS (PDL)
12	SETE PADEL CLUB 2 (OCC)
13	URBAN PADEL CARQUEFOU (PDL)
14	BIG PADEL 2 (NVA)
15	BREIZH PADEL (BRE)
16	MB PADEL (NVA)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



La fiche équipe : Nationale 2

- Nous demandons au capitaine d'équipe, non joueur - ou joueur et qui devra être également licencié dans le club ou rattaché au club de Padel qu'il représente au 31 décembre de l'année sportive en cours de bien vouloir remplir sa Fiche Equipe dans ADOC au plus tard le vendredi 19 février 2027 à 18h afin que le travail de contrôle des statuts des joueurs et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
- Pour les Equipes MESSIEURS, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **vendredi 5 mars 2027 à 8h30**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
- Pour les Equipes DAMES, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **samedi 6 mars 2027 à 8h**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée
 - Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le **vendredi 5 mars 2027 à 8h30** pour les Messieurs / **samedi 6 mars - 8h** pour les Dames -, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourront prendre part à la Compétition.
 - Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas un besoin impératif d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs, pourront se présenter directement pour une rencontre (Cf. Règlement sur le déroulement ci-après).
 - Pour les Championnats de France Nationale 2 - 2027, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la « Fiche Equipe » comportant 8 joueurs maximum.
 - Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette liste.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Le tirage au sort des tableaux : Nationale 2

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes
- Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition, donc celui de mars 2027.
- Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de sa Fiche Equipe et présents lors de la clôture des listes.

Tableau Dames : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le **samedi 6 mars 2027 à 8h15.**

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 3 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau

Tableau Messieurs : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le **vendredi 5 mars 2027 à 9h.**

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 4 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8 / 9 à 16
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau
 - Les équipes classées de 9 à 16 sont ensuite positionnées par tirage au sort au 1er tour du Tableau, de haut en bas.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Nationale 2

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint.
- Les paires peuvent être composées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).
- Le début des rencontres est fixé à :
 - **Vendredi 5 mars 2027 :**
 - 1/8èmes de finale Messieurs à 10h
 - 1/4 de finale Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs à 14h (pas avant)
 - **Samedi 6 mars 2027 :**
 - 1/4 de finale Dames à 9h, et rencontres de Classement Messieurs à 9h
 - 1/2 finales Dames & Messieurs et rencontres de classement à 13h (pas avant)
 - **Dimanche 7 mars 2027 :**
 - Rencontres de classement Dames & Messieurs à 9h
 - Finales, Dames & Messieurs, à 10h.
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Nationale 2

- Si une paire est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. Le match n'aura pas lieu, mais la rencontre se poursuivra selon l'ordre des matchs déterminé par le tirage au sort au début de la Compétition.
- Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu. **Attention, la paire du match 3 devra quand même se présenter au bureau des juges arbitres. Dans le cas contraire, un forfait de l'équipe complète peut être déclaré.**
- Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3ème et dernier match, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, si une paire est modifiée, les 2 joueurs de la paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points.
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer, score de la rencontre reste à 2/0. Ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical **l'autorisant à poursuivre la compétition.**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



L'ordre des matchs: Nationale 2

- Chaque rencontre comportera 3 matchs, qui seront indiqués et se joueront de la manière suivante : Match N°1, puis Match N°2, puis Match N°3.
- Le Capitaine d'équipe composera donc ses 3 paires parmi sa liste de joueurs, sans devoir tenir compte du Classement FFT.
Ainsi, le poids de la paire disputant le match N°1 peut être, par exemple, plus élevé que le poids de la paire qui disputera le 3^{ème} et dernier match.
Le Capitaine d'équipe établit ainsi sa composition d'équipe comme il l'entend, parmi sa liste de joueurs.
3 parties vont se succéder
- Chaque rencontre se déroulera sur une ~~ou deux~~ piste(s), avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du vendredi matin et celle du vendredi après-midi ou encore celle du samedi matin, et celle du samedi après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi (application du temps de repos règlementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Classement et distribution des points : Nationale 2

- La compétition sera valorisée en **P 1500** : seuls les joueurs ayant été déclarés (titulaires) sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris effectivement part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et de 1 à 16 pour les Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. Barème P 1500 Nationale 2).
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Programmation prévisionnelle : Nationale 1

- En bleu les rencontres Messieurs
- En rose les rencontres Dames

Vendredi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
10H	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1	8e M1		
Suivi de	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2	8e M2		
Suivi de	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3	8e M3		
Pas avant 14H	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B		
Suivi de	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B		
Suivi de	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B		
Samedi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
9H	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	1/4 M1	5-8e M1	5-8e M1	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	1/4 M2	5-8e M2	5-8e M2	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	1/4 M3	5-8e M3	5-8e M3	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Pas avant 13H	1/2 M1	1/2 M1	1/2 M1	1/2 M1	5-8e M1	5-8e M1	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/2 M2	1/2 M2	1/2 M2	1/2 M2	5-8e M2	5-8e M2	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Suivi de	1/2 M3	1/2 M3	1/2 M3	1/2 M3	5-8e M3	5-8e M3	POULE A	POULE A	POULE B	POULE B
Dimanche	1	2	3	4	5	6	7	8		
10H	F M1	F M1	3-4e M1	3-4e M1	5-6e M1	7-8e M1	5-6e M1	7-8e M1	9H	
Suivi de	F M2	F M2	3-4e M2	3-4e M2	5-6e M2	7-8e M2	5-6e M2	7-8e M2	Suivi de	
Suivi de	F M3	F M3	3-4e M3	3-4e M3	5-6e M3	7-8e M3	5-6e M3	7-8e M3	Suivi de	

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Conférences interrégionales Messieurs => 1 & 2 mai 2027

- Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2027, et sont catégorisées en **P 1000**
 - 18 équipes championnes de ligue
 - 3 équipes finalistes repêchées selon la force du tableau, des 8 meilleures équipes, des ligue EST
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligue OUEST
- Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules de 3 par conférence lors de la 1^{ère} journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2^e journée
- Les Clubs vainqueurs et finalistes de chaque Conférence interrégionale 2027 montent en Nationale 2 – 2028.
- Les clubs classés 3^e à 12^e de chaque Conférence interrégionale 2027 resteront en Régionale 1 – 2028
- Si un des clubs montants possède déjà une équipe dans en Nationale 2, nous proposerons au club classé 3^e de la ligue concernée par le forfait (EST ou OUEST). En cas d'un 2^e forfait, nous proposerons à l'équipe classé 3^e de l'autre conférence. (EST ou OUEST) (Cf. Règlements Sportifs FFT).

Les conférences interrégionales Messieurs se dérouleront pour :

- La conférence OUEST Messieurs => **IMPACT STADIUM à La Rochelle (NVA)**
- La conférence EST Messieurs => **PADELSHOT LYON (ARA)**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Conférences interrégionales Dames => 1 & 2 mai 2027

- Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2027, et sont catégorisées en **P 1000**
 - 18 équipes championnes de ligue
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues EST
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues OUEST
- Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules 3 par conférence lors de la 1ère journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2^e journée
- Les Clubs vainqueurs de chaque Conférence interrégionale 2027 montent en Nationale 2 - 2028.
- Les clubs classés 2^e à 12^e de chaque Conférence interrégionale 2027 constitueront resteront en Régionale 1 – 2028
- Si un des clubs montants possèdent déjà une équipe dans en Nationale 2, nous proposerons au club classé 2^e de la ligue concernée par le forfait (EST ou OUEST). En cas d'un 2^e forfait, nous proposerons à l'équipe classé 2^e de l'autre conférence (EST ou OUEST) (Cf. Règlements Sportifs FFT).

Les conférences interrégionales Dames se dérouleront pour :

- La conférence OUEST Dames => **BREIZH PADEL AS (BRE)**
 - La conférence EST Dames => **WIN WIN PADEL MANOSQUE (PCA)**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



La fiche équipe : Conférences Interrégionales

- Nous demandons au capitaine d'équipe, non joueur - ou joueur - et qui devra être également licencié dans le club ou rattaché au club de Padel qu'il représente au 31 décembre de l'année sportive en cours de bien vouloir remplir sa Fiche Equipe dans ADOC au plus tard le vendredi 16 avril 2027 à 18h afin que le travail de contrôle des statuts des joueurs et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
- Pour les Equipes MESSIEURS & DAMES , la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au samedi 1er mai 2027 à 8H, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
- Les joueurs ayant été inscrit sur une liste lors de la phase régionale 1, peuvent être différents lors de ces conférences interrégionales.
 - Le classement de référence, afin de savoir si un joueur est affecté à une équipe supérieure et interdit d'équipe inférieure, sera celui de janvier 2027, comme pour la régionale 1
 - Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le samedi 1er mai 2027 à 8h, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourront prendre part à la Compétition. (Le classement pris en compte pour calculer le poids des équipes sera celui d'avril 2027)
 - Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas un besoin impératif d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs, pourront se présenter directement pour une rencontre (Cf. Règlement sur le déroulement ci-après).
 - Pour les Conférences Interrégionales - 2027, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la « Fiche Equipe » comportant 8 joueurs maximum.
 - Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette liste.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Le tirage au sort des tableaux : Conférences Interrégionales

- Il sera effectué par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes, donc le samedi 1er mai 2027 à 8H.
- La phase des poules du samedi 1er mai 2027 :
 - Les équipes seront ordonnées de 1 à 12, (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
 - 3 groupes d'équipes seront constituées par rang :
 - RANG 1 => Equipes 1 à 4 (Placées respectivement dans les poules A, B, C, D, par rapport au poids de l'équipe)
 - RANG 2 => Equipes 5 à 8 (Seront tirées au sort pour prendre place dans les poules A, B, C ou D)
 - RANG 3 => Equipes 9 à 12 (Seront tirées au sort pour prendre place dans les poules A, B, C ou D)

Pour information, il n'y a pas de tirage orienté, donc les équipes d'une même ligue peuvent se retrouver dans une même poule.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Le tirage au sort des tableaux : Conférences Interrégionales

➤ Les TMC du dimanche 2 mai 2026 :

- Les équipes terminant 1^{ère} de leur poule se disputeront le titre lors d'un TMC à 4 équipes.
- Le tirage au sort de ce TMC se réalisera en fonction du poids des équipes qualifiées, en prenant en compte le poids de la clôture des listes du samedi 1^{er} mai – 8h
- Le tirage au sort s'effectuera à la fin des phases des poules, donc le samedi en fin de journée, de la façon suivante :
- La TS1 sera placée dans la partie basse du tableau et la TS2 dans la partie haute du tableau.
- Un tirage au sort est fait sur les équipes 3 et 4. La première équipe tirée, sera placée dans la partie haute du tableau et la seconde, forcément en partie basse.
- Le tirage au sort ne sera pas dirigé et deux équipes d'une même ligue pourront se rencontrer en demi-finale.
- En cas de WO d'une équipe dans un des trois TMC (1-4, 5-8, 9-12), ce WO sera simplement enregistré, mais aucune équipe ne changera de Tableau ; la composition de chaque Tableau (TMC) étant déterminée à l'issue des rencontres de poules.
- Application du même tirage pour les équipes terminant 2^e de leur poule pour déterminer les places 5 à 8 et les équipes terminant 3^e de leur poule pour déterminer les places 9 à 12.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Conférences Interrégionales

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint. **(Un 3^e capitaine pourra être ajouté, uniquement si la rencontre se joue sur 2 pistes en même temps)**
- **Les paires sont composées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).**
- Le début des rencontres est fixé à :
 - Samedi 1er mai :
 - A 9H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 3 des poules
 - Pas avant 12H => club du RANG 2 des poules contre club du RANG 3 des poules
 - Pas avant 15H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 2 des poules
 - Dimanche 2 mai :
 - A 9H => Toutes les rencontres
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Conférences Interrégionales

- Si une équipe est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. La rencontre n'aura pas lieu et aucun match ne pourra être comptabilisé.
- Pour les rencontres de la phase des poules du samedi, même si le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match aura lieu. Si une équipe ne souhaite pas disputer ce 3e match, un score forfaitaire sera enregistré (6/0 6/0).
- Pour les rencontres du dimanche, puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours de la journée, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu. (Pour rappel, c'est aux Capitaines de venir voir le Juge Arbitre afin de savoir si son club souhaite prendre part à ce 3e match) **Attention, la paire du match 3 devra quand même se présenter au bureau des juges arbitres. Dans le cas contraire, un forfait de l'équipe complète peut être déclaré.**
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer, score de la rencontre reste à 2/0. Ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



L'ordre des matchs: Conférences Interrégionales

- Chaque rencontre comportera 3 matchs, qui seront indiqués et se joueront de la manière suivante : Match N°1, puis Match N°2, puis Match N°3.
- Le Capitaine d'équipe composera donc ses 3 paires parmi sa liste de joueurs, sans devoir tenir compte du Classement FFT.
Ainsi, le poids de la paire disputant le match N°1 peut être, par exemple, plus élevé que le poids de la paire qui disputera le 3^{ème} et dernier match. Le Capitaine d'équipe établit ainsi sa composition d'équipe comme il l'entend, parmi sa liste de joueurs. 3 parties vont se succéder (attention, en fonction de la programmation, 2 matchs d'une même rencontre peuvent se disputer simultanément).
- Les rencontres pourront se jouer sur 1 ou 2 pistes en même temps, avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi ou celle de samedi après-midi, et celle du samedi fin de journée. Même règle, pour entre la rencontre du dimanche matin, et celle du dimanche après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi ou la rencontre de l'après-midi et celle de fin de journée (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi ou le dernier match de la rencontre de l'après-midi et le premier match de la rencontre de fin de journée (application du temps de repos réglementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Classement et distribution des points : Conférences Interrégionales

- La compétition sera valorisée en **P 1000** : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 12. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. Barème P 1000 Conférences interrégionales).
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Programmation prévisionnelle : Conférences Interrégionales

Samedi 1er mai :

- A 9H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 3 des poules
- Pas avant 12H => club du RANG 2 des poules contre club du RANG 3 des poules
- Pas avant 15H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 2 des poules

Dimanche 2 mai :

- A 9H => Toutes les équipes

Samedi	1	2	3	4	5	6
9H	POULE A : M1	POULE B : M1	POULE C : M1	POULE D : M1	POULE C : M2	POULE D : M2
Suivi de	POULE A : M2	POULE B : M2	POULE C : M3	POULE D : M3	POULE A : M3	POULE B : M3
12H (pas avant)	POULE A : M1	POULE B : M1	POULE C : M1	POULE D : M1	POULE C : M2	POULE D : M2
Suivi de	POULE A : M2	POULE B : M2	POULE C : M3	POULE D : M3	POULE A : M3	POULE B : M3
15H (Pas avant)	POULE A : M1	POULE B : M1	POULE C : M1	POULE D : M1	POULE C : M2	POULE D : M2
Suivi de	POULE A : M2	POULE B : M2	POULE C : M3	POULE D : M3	POULE A : M3	POULE B : M3
Dimanche						
9H	½ 1 ^{er} des poules	½ 1 ^{er} des poules	½ 2 ^e des poules	½ 2 ^e des poules	½ 3 ^e des poules	½ 3 ^e des poules
Suivi de	½ 1 ^{er} des poules	½ 1 ^{er} des poules	½ 2 ^e des poules	½ 2 ^e des poules	½ 3 ^e des poules	½ 3 ^e des poules
	½ 1 ^{er} des poules	½ 1 ^{er} des poules	½ 2 ^e des poules	½ 2 ^e des poules	½ 3 ^e des poules	½ 3 ^e des poules
12H (Pas avant)	F M1	3-4 ^e M1	5-6 ^e M1	7-8 ^e M1	9-10 ^e M1	11-12 ^e M1
Suivi de	F M2	3-4 ^e M2	5-6 ^e M2	7-8 ^e M2	9-10 ^e M2	11-12 ^e M2
Suivi de	F M3	3-4 ^e M3	5-6 ^e M3	7-8 ^e M3	9-10 ^e M3	11-12 ^e M3

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Inscription des joueurs

**Date limite de qualification des joueurs disputant la Nationale 1, Nationale 2 ou
Régionale 1 :**
31 Décembre 2026 à 23h59

- Pour toute équipe disputant la Nationale 1 – 2027 (du 29 au 31 janvier), la Nationale 2 (du 5 au 7 mars) ou la division Régionale 1 du Championnat de Ligue, le Club devra déclarer à minima 6 joueurs/ses sur sa « Fiche Equipe », tous régulièrement licenciés à la FFT et *rattachés à leur Club de Padel* à la date limite de qualification, soit le 31 Décembre 2026 à 23h59.
- Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe resteront, de fait, rattachés à cette équipe 1 (autrement dit « brûlés »), et ne pourront en aucun cas faire partie ni participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club au cours de cette même année sportive.
- De la même manière, chaque Club disposant d'une ou plusieurs équipes en Nationale 1 et / ou en division Régionale 1, verra ses joueurs « brûlés » de 6 en 6. Ainsi :
 - Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe 1 seront « brûlés » et donc ne pourront en aucun cas participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club ;
 - Le numéro 1 de l'équipe 2 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 1 ; Le classement pris en compte sera celui du 30/01/2027, soit la date de retour de la fiche équipe de la Nationale 1 auprès de la FFT ;
 - Le numéro 1 de l'équipe 3 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 2 ; le classement pris en compte sera toujours celui du 30/01/2027 ;
 - Et ainsi de suite...

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Inscription des joueurs

- En revanche, un joueur inscrit dans une équipe réserve (2, 3, 4...), peut participer à une ou plusieurs rencontres avec une équipe supérieure de son Club
- *Attention, tout joueur participant à 1 rencontre **à enjeu, donc rapportant des points pour son classement**, avec une équipe supérieure restera rattaché à cette équipe et ne pourra plus rejouer avec une équipe inférieure.*



Un joueur peut figurer sur plusieurs listes d'équipes de son club, Seul un joueur figurant sur la liste d'équipe pourra prendre part aux rencontres pour cette même équipe.

Participation des joueurs

- Les Championnats de France interclubs Seniors de Padel 2027 sont ouverts aux joueurs et joueuses:
 - Rattachés au club à la date du 31 Décembre 2026, 23H59, et également rattachés à ce même Club au moment de la compétition.
 - Faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure. (Les Jeunes Filles et Garçons, âgés de 11 ans à 14 ans, ont l'obligation de présenter un Certificat Médical de moins de 6 mois, délivré par un Médecin du Sport).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



- Le calcul des statuts des joueurs s'effectue au moment du rattachement du joueur à son Club de Padel, et ce quel que soit le classement du joueur.
- Trois statuts sont possibles pour les compétitions par équipes de Padel (nationales, régionales ou départementales) :

Statut Equipe

- Un joueur rattaché à un Club de Padel pour une période ininterrompue, aura le statut « EQ » pour ce Club, à la condition d'avoir disputé au moins un match par équipes pour ce club dans un championnat par équipes (Interclubs ou Interligues) une des années sportives précédant l'année sportive considérée.
- Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives aux délais de rattachement, visées ci-après.

Statut Nouvellement Equipe

- Un joueur qui n'a pas disputé au moins un match par équipes (Interclubs ou Interligues) avec le Club pour lequel il est rattaché pour une période ininterrompue, une des années sportives précédant l'année sportive considérée, aura le Statut « NvEQ ».
- Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives aux délais de rattachement, visées ci-après.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Statut Non Equipe

- Un joueur disposera du Statut « NON EQ » si, au cours d'une même année sportive, il a pris part à une rencontre par équipes pour le compte d'un Club A, puis qu'il se rattache ensuite à un Club B. Il disposera alors du statut « NON EQ » pour le Club B.
- Ce Joueur ne pourra prendre part à aucune Compétition par équipes Interclubs pour un autre Club que le Club A au cours de cette même année sportive, et ce pour toutes les compétitions, quel que soit le niveau de la compétition.
- Pour les Championnats de France (divisions régionales 1 incluses), deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la liste d'équipe comportant 8 joueurs maximum.
- Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette même liste.
- Ces deux règles ci-dessus s'appliqueront pour les listes des équipes des divisions régionales 1, conférences interrégionales, division nationale 2 et division nationale 1.
- Pour toutes les autres divisions, la date limite de rattachement au Club de Padel sera fixée par la Ligue ou le Comité Départemental.
- Pour tous les championnats et divisions autres que la division régionale 1 des Interclubs Seniors, les règles sont fixées par la Commission Régionale de Padel.

LES CAHIERS DES CHARGES SPORTIFS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



	Championnat départemental	Championnat régional
Dates limite d'inscription Equipe	A discrétion du Comité	A discrétion de la Ligue
Date limite de prise de Licence et de rattachement des Joueurs (Qualification)	A discrétion du Comité	R1 : 31 décembre 2026 Autres divisions : A discrétion de la Ligue
Droits d'inscription	A discrétion du comité	A discrétion de la ligue (Hors R1 fixé à 50€/Equipe par la FFT)
Dates de la Compétition	Organisation Comité	R1 : 3 & 4 avril 2027
Formule Sportive	Au choix de l'organisateur (regroupements de Clubs conseillés)	Au choix de l'organisateur R1 => Poules + TMC ou TMC entre 8 et 16 équipes (Max 2 équipes d'un même club)
Homologation	D1 ≤ dernière division régionale & P 300 maximum Autres divisions = choix du Comité	R 1 = P 800 Autres = P500 maximum
Format des Rencontres	Choix du Comité	R1 = 3 Messieurs ou 3 Dames / Autres Divisions = choix de la Ligue
Format des matchs	D1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2	R1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2
Barèmes	Cf barèmes des championnats par équipes	Cf barèmes des championnats par équipes
Prize money	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP1 minimum	JAP2 Minimum
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre
Liste des Joueurs	Gestion comité	Gestion ligue
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match par équipe, quel que soit le format et quelle que soit la Division	
Changements de Balles	Non obligatoire	Non obligatoire
Kinésithérapeute / Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)	
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs

	Conférences Interrégionales	National 2	Nationale 1
Dates limite Envoi Fiches Equipes	Au plus tard le 1er mai 2027 à 8H	Au plus tard le 4 mars 2026	Au plus tard le 28 janvier 2026
Date limite de prise de Licence et de rattachement des Joueurs (Qualification)	Qualification suite à la R1, donc 31 décembre 2026	31 décembre 2026	
Droits d'inscription	0 € (montée de R1)	Fixé à 50€/Equipe par la FFT	
Dates de la Compétition	1er & 2 mai 2027	5 au 7 mars 2027 à A PADEL Thuir (OCC)	29 au 31 janvier 2027 à PALATIUM SPORT & LIFE (GDE)
Formule Sportive	Sous forme de poules Conférences Est/Ouest (12 équipes chacune)	TMC 8 pour les Dames TMC 16 pour les Messieurs	
Homologation	P 1000	P 1500	P 2000
Format des matchs	3 matchs / rencontre : format A1		
Prize money	Non		
Juge-Arbitre	JAP2 ou JAT3 Padel, désigné et indemnisé par la FFT	JAT3 Padel, désigné et indemnisé par la FFT	
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Désignés et indemnisés par la FFT		
Liste des Joueurs	listes fermées à 8 pour les interrégions	Pré-liste à 8 joueurs (6 joueurs brûlés) au 31 décembre 2026 Liste définitive (fermée à 8 joueurs)	
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves par match, fournies par la FFT		
Changements de Balles	Non obligatoire	Obligatoire en cas de 3 ^{ème} set	
Kinésithérapeute(s)	1 Kiné par épreuve, fourni par le club et indemnisé par la FFT	3 kinés (dont 2 fournis par le Club), indemnisés par la FFT	
Médecin sur place	Non obligatoire		
Médailles & Trophées	Fournis par la FFT		
Hébergement	A la charge des clubs (Equipes)		
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs		
Soirée (dîner)	Non obligatoire		
Vestiaires	Obligatoire (Vestiaires H/F séparés) (Sauf réglementation Ligue)		
Service Transport	Non		
Indemnité FFT par EQUIPE	A la charge des clubs	TRANSPORT : Métropole:[(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 € (Pour 8 personnes MAXIMUM)	

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Régionale 1 => 3 & 4 avril 2027

- Constituées entre 8 et 16 équipes, en fonction de la ligue
 - Phase finale sous forme de TMC ou poules suivies d'un TMC
 - Un joueur devra être licencié à la FFT et rattaché à son Club de Padel au plus tard le 31 décembre 2026
 - Maximum 2 joueurs pourront avoir un statut NvEQ (Aucun joueur avec le statut NON EQUIPE, ne pourra prendre part à la compétition)
 - **Le classement pris en compte pour contrôler les joueurs / joueuses sera celui de janvier 2027**
 - **Le classement pris en compte pour jouer la compétition R1, sera celui de mars 2027**
 - Les 6 meilleurs joueurs devront être présents physiquement pour établir le poids de l'équipe (Date et heure fixée par la ligue)
 - Les 3 matchs seront composés librement, sans tenir compte du classement FFT
 - Maximum 2 équipes d'un même club peuvent y prendre part
- Les Clubs vainqueurs de chaque phase régionale 2027 sont qualifiés pour les Conférences Interrégionales, qui se jouent les 1 & 2 mai 2027.
- Certains clubs pourront être repêchés afin de participer aux conférences interrégionales
- 2 équipes d'un même club ne pourront pas être présents lors des conférences interrégionales
- **Si une équipe du même club est déjà engagée en Nationale 2 pour la saison 2028, alors cette équipe du club, ne pourra pas participer à la conférence interrégionale.**



AUTRES CHAMPIONNATS INTERCLUBS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



AUTRES CHAMPIONNATS INTERCLUBS



- Certaines Ligues ou comités organisent des compétitions par Interclubs Jeunes, Seniors ou Seniors Plus.
- Les Ligues ou comités établissent alors leur propre règlement.
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions est : (Cf guide sur les barèmes)
 - o **P 500** pour des interclubs Seniors en phase régionale
 - o **P 300** pour des interclubs Seniors en phase départementale
 - o **P 300** pour des interclubs Mixtes, Jeunes ou Seniors Plus
- Des phases qualificatives peuvent naturellement être organisées, de catégorie inférieure.
- La valorisation des différentes épreuves reste à la discrétion de la Ligue ou du comité, en fonction des joueurs/ses qui y participent.
- Le barème par équipes pris en compte dépendra du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve.



Merci pour votre attention.

**Nous vous souhaitons
d'excellents championnats**

